

Année scolaire 2022-2023

Fiche horaire de circuit

Car n° 402 - Circuit : 402SA0800

Validité : 26/08/2022 au 21/08/2023

Sens : Aller

Niveau : Secondaire

Circule : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Nom de l'arrêt	Commune	Horaire
MERCERIE	COUERON	07:09
MAISON NEUVE	COUERON	07:11
LES HAIES	COUERON	07:12
MOULIN QUILLY	COUERON	07:13
TERRIERS	COUERON	07:14
CROTOIL	COUERON	07:16
SAULZAIE	COUERON	07:17
GALONNIERE	COUERON	07:19
GALONNIÈRE MOULIN	COUERON	07:20
QUIÉTELAIS	COUERON	07:21
GABERNAUDIERE	COUERON	07:23
BOURDINIÈRE	COUERON	07:28
PUYGAUDEAU	COUERON	07:30
BLANCHARDIERE	COUERON	07:32
RENE DUMONT	COUERON	07:34
NOË SAINT JEAN	COUERON	07:35
CARTERONS	COUERON	07:36
PABLEE	COUERON	07:37
OCÉAN	COUERON	07:39
AUDUBON	COUERON	07:40
TAILLIS	COUERON	07:41
STERNES	COUERON	07:42
CHARDONNERETS	COUERON	07:43
ETAB: COLL PAUL LANGEVIN	COUERON	07:47
ETAB: COLL SAINTE PHILOMENE	COUERON	07:50

Par précaution, les élèves doivent se présenter avant l'horaire de passage du véhicule. En cas de retard du car, un second véhicule effectuera généralement le circuit dans les 30 minutes qui suivent, afin de s'assurer qu'aucun enfant ne reste aux arrêts - La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

Année scolaire 2022-2023

Fiche horaire de circuit

Car n° 402 - Circuit : 402EA0845

Validité : 26/08/2022 au 21/08/2023

Sens : Aller

Niveau : Primaire

Circule : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Nom de l'arrêt	Commune	Horaire
CARTERIE	COUERON	08:14
MÉRIAIS	COUERON	08:15
DRILLET	COUERON	08:18
CLAIRE FONTAINE	COUERON	08:19
PRIMEVERES	COUERON	08:20
BAZILLIÈRE	COUERON	08:23
ETAB: EC LA METAIRIE	COUERON	08:29
LAC DE BEAULIEU	COUERON	08:31
ETAB: EC JEAN MACE	COUERON	08:36
ETAB: EC PAUL BERT	COUERON	08:39

Par précaution, les élèves doivent se présenter avant l'horaire de passage du véhicule. En cas de retard du car, un second véhicule effectuera généralement le circuit dans les 30 minutes qui suivent, afin de s'assurer qu'aucun enfant ne reste aux arrêts - La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.